

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

DATE LIMITE LE 31 mai 2022



La ligue de Bretagne de Natation,
qui sommes-nous ?

Une association chargée d'animer et de rassembler sur le territoire breton plus de 50 clubs en activité toute l'année avec près de 300 compétitions pour 20 000 adhérents.

Nous disposons également de notre propre organisme de formation afin d'améliorer la qualité de nos actions et ouvrir de nombreuses opportunités d'emplois aux jeunes (et moins jeunes) sportifs.

Notre organisme de formation s'appelle : L'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN). **Il est habilité à percevoir le « solde de la TA » à hauteur de 13% des 0,68% de versement obligatoire.**

Dès l'âge de **15 ans**, un jeune sportif peut s'inscrire dans une formation en alternance et **aboutir** à un diplôme certifiant et **de nombreux emplois en CDI**.

Pourquoi choisir l'ERFAN ?

Dans le cadre de notre ambition d'amener des nageuses et des nageurs **bretons aux JO en 2024**, un diagnostic a fait émerger le constat que nombre de nos jeunes à potentiels partaient vers d'autres régions faute d'un contexte scolaire adapté.

En complément de l'accompagnement que nous mettons en place nous avons souhaité associer votre versement à trois actions orientées vers un collectif de nageurs identifiés pour leurs potentiels, le collectif « **Yaouank Olimpek Breizh 2024** »

Nos trois actions :

- * **Adapter l'offre de formation** aux métiers de la natation.
- * Proposer des **cours de soutien** afin d'accompagner la scolarité de ces sportifs au plus près de leurs ambitions.
- * **Créer une bourse « grandes écoles »** afin d'accompagner l'accès et le financement vers les grandes écoles bretonnes et les universités.

En retour, nous vous proposons...

De vous associer comme un partenaire de notre développement. Nous pourrions vous **faciliter la communication** auprès des athlètes ciblés et de la ligue dans son ensemble. Nous avons de nombreuses actions à venir et **quelques surprises à vous proposer**.

Votre interlocuteur :

LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION
9 rue Léo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne
com.bretagne.natation@wanadoo.fr
02.99.67.03.58

Versement de la TA:

Dorénavant la TA est versée directement à l'établissement d'enseignement :

- ✓ **ERFAN Bretagne - N°UAI: 0352904S**
Ligue de Bretagne de Natation
9, rue Léo Lagrange
35131 Chartres de Bretagne
- ✓ **Le montant que vous souhaitez affecter** à l'ERFAN.

Faites-vous connaître !

En envoyant par mail à :

com.bretagne.natation@wanadoo.fr

- * Le nom de votre entreprise.
- * Le nom de la personne à remercier.
- * Vos coordonnées.
- * Le montant de la TA versée à l'ERFAN.
- * Le club encouragé (facultatif).